



IMPORTANT INFORMATIONS AUX FAMILLES

Communauté de communes du Pays Riolais

Rythmes scolaires - Service Education / Enfance / Petite Enfance

Chers parents,

Le ministre de l'Education Nationale, dès sa nomination en mai, a dit sa volonté de permettre aux collectivités en charge de la compétence scolaire de pouvoir déroger à la semaine scolaire de 4 jours et ½ dès la rentrée 2017.

Nous avons donc souhaité que les acteurs de l'école, équipes enseignantes et représentants de parents puissent s'exprimer sur les 3 années passées depuis la mise en place de la réforme des rythmes scolaires en 2014. Ainsi, un comité de pilotage s'est réuni le 12 juin 2017 en présence des directeurs d'écoles, d'enseignants, de représentants de parents, d'élus et de l'Inspection de l'Education Nationale.

Le bilan de ces 3 années a pu être fait, un large consensus pour revenir à la semaine de 4 jours s'est exprimé ; puis confirmé dans tous les conseils d'écoles de la CCPR.

Devant cette position, les élus communautaires ont donc été amenés à s'exprimer sur cette question le 19 juin, avis qui s'est avéré unanime pour que la demande des conseils d'école soit portée à la connaissance de l'Inspectrice d'Académie.

Le président a dès le lendemain adressé un courrier à la directrice des services de l'Education Nationale pour annoncer la position de notre collectivité.

Le 28 juin, le décret annoncé par le ministre paraît au journal officiel et permet d'appliquer le retour à la semaine de 4 jours à la rentrée 2017 pour les collectivités qui sont prêtes.

Toutefois il revient à Mme l'Inspectrice d'Académie le pouvoir de valider ou non notre demande de dérogation.

A ce jour sa réponse n'a pas encore été arrêtée car certains éléments liés aux transports doivent encore être étudiés (transfert de cette compétence du département à la région).

Malgré le temps contraint, devant l'avis massif pour revenir à la semaine de 4 jours sur notre territoire, les élus de la CCPR, les membres de notre communauté éducative ont fait le choix d'attendre cette décision. Même si celle-ci parviendra très certainement après la fin des cours.

Soyez cependant assurés que tout sera mis en œuvre pour que l'information de cette réponse n'échappe à personne grâce à l'utilisation de canaux variés : mails / affichage / site internet CCPR / courriers / presse... Pour permettre à tous une rentrée sereine.

Merci dès à présent à tous pour votre compréhension.

Recevez l'assurance de notre dévouement pour la qualité de l'accueil de vos enfants au sein de nos structures.

Communauté de Communes

du Pays Riolais

Parc d'activités 3R - Rioz Nord-Est
Rue des Frères Lumière - 70190 RIOZ
Tél. 03 84 91 84 94 - Fax 03 84 91 88 24
communauté-communes@cc-pays-riolais.fr

Le Président

Roger RENAUDOT